L'Épatess'ran

L'information municipale d'Épagny Metz-Tessy

Epagny Metz-Tessy
Une nouvelle dynamique

plus proche de vous !

#23 avril 2021

www.epagnymetztessy.fr

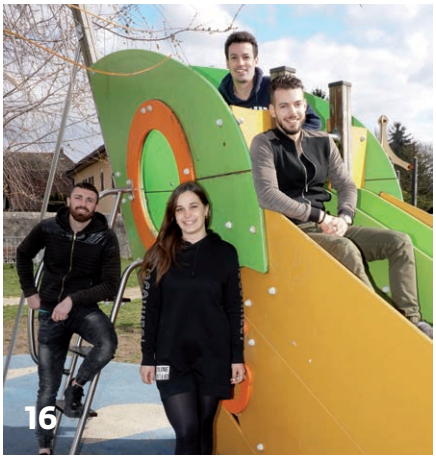

3 L'ÉDITO

4 L'ACTU
- 4 En images
- 5 Vie citoyenne
- 5 Jeunesse, éducation
- 6 Votre quotidien
- 7 Solidarité, proximité
- 8 Santé
- 10 Social

11 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

12 BUDGET

14 ÉCONOMIE

16 ZOOM SUR...
- 16 La jeunesse

18 CADRE DE VIE
- 18 Voirie
- 19 Logements
- 20 Environnement

22 PORTRAIT

24 ILS FONT BOUGER LA COMMUNE !

25 ON SORT, ON S'ÉVADE

26 VOS QUESTIONS... NOS RÉPONSES !

27 L'AGGLO ET NOUS

28 LES IMMANQUABLES

Directeur de la publication : Roland Daviet, Maire.
Direction de la communication : Amandine Hugot et Virginie Verdan. communication@epagnymetztessy.fr
Rédaction : F-COM, Virginie Verdan.
Photographies : F-COM, Pierre Thomas, Virginie Verdan, DR.
Photo de couverture : merci à Hyppolyte Bize d'avoir accepté d'être sur la photo de couverture.
Graphisme et mise en page : globule verte.
Impression : Imprimerie Gutenberg - 9, rue Barrade - Avenue du Pont de Tasset - 74960 Meythet.
Tirage : 4 300 exemplaires. Imprimé sur un papier 100 % recyclé.
Fabriqué en France.
Le magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres par des jeunes de la commune.

Suivez-nous sur f et ▶

Printemps 2021 : des travaux de voirie importants pour améliorer notre cadre de vie

En ce début d'année, notre paysage routier est particulièrement chahuté par les nombreux chantiers en cours : départementaux, communautaires et communaux. Préservation de nos ressources en eau potable, amélioration des déplacements et de la mobilité sont au cœur des projets.

Plusieurs réalisations prévues l'année dernière ont dû être décalées en raison de la crise sanitaire. Le doublement de la RD 3508 rentre dans sa dernière phase avec notamment l'extension du Viaduc du Viéran et l'agrandissement du rond-point de la Grenette qui va changer profondément l'entrée du village de Tessy. Le Grand Annecy réalise actuellement une interconnexion d'eau potable avec le Pays de Cruseilles afin de préserver à terme les ressources en eau des deux collectivités. Le réseau traverse notre territoire sur plusieurs kilomètres.

Coté communal, les aménagements de la rue des Lucioles, de la route de Poisy, de la rue de la Grenette, du Chemin de la Tour mobilisent nos équipes quotidiennement. L'ouverture de la route de l'école de l'agriculture offre désormais aux habitants de Gillon une nouvelle voie d'accès. La municipalité travaille également avec l'association des Commerçants du Grand Epagny et le Conseil Départemental sur le futur doublement de la RD 1508 entre Sillingy et Gillon, afin de minimiser l'impact des travaux sur le fonctionnement du centre commercial.

Nous sommes conscients des nombreuses perturbations qu'engendrent ces chantiers sur la vie quotidienne de nos concitoyens qui sont nécessaires pour fluidifier et sécuriser nos déplacements. Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension.

Adrien Guilmain, adjoint délégué à la mobilité
Joseph Pellarin, conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux

Covid 19

Recensement vaccination

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) recense les personnes de plus de 75 ans **n'ayant pas encore pu se faire vacciner**. Il recense également les personnes sans limite d'âge souffrant d'une ou plusieurs comorbidités. **Si c'est votre cas, nous vous invitons à prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune au 04 50 10 59 30 pour qu'il vous apporte son aide.**

En images

Activités de février Croc' Vacances. Entre activités et jeux, sports collectifs et sorties à la neige, les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer ! *(article page 17)*

Les crèches ont fêté Carnaval ! Professionnelles et enfants étaient déguisés pour fêter le Carnaval ! Au programme de la journée : parcours ludique, piscine à balles, animation magie… Les professionnelles ont redoublé d'imagination pour rendre cette journée la plus festive possible malgré les restrictions en vigueur.

Exercice des sapeurs-pompiers au gymnase de Sous-Lettraz. À la demande du groupement formation du SDIS 74, Patrice Doncque, l'un des gardiens du gymnase Sous-Lettraz, a participé à une mise en situation de formateurs sapeurs-pompiers. L'objectif de ce stage est d'apporter encore plus de qualité à la formation en étant au plus près du terrain, et de créer du lien sur le territoire.

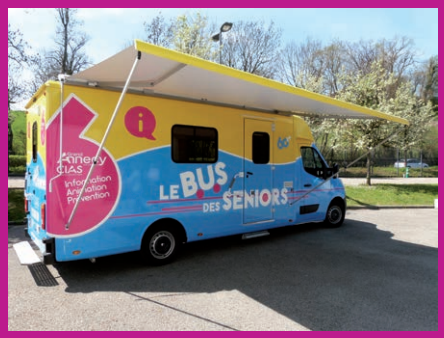

Bus des séniors. Le bus des séniors du CIAS a fait halte sur la place de la Grenette le mardi 9 mars 2021 pour proposer des actions de prévention pour les seniors mais aussi pour renseigner les aidants sur les services mis en place pour les personnes âgées.

Intervention du service état civil dans une formation proposée par le CHANGE. Karine GUDERZO, responsable de l'état civil, et Myriam ROTA, directrice adjointe du pôle services à la population au sein de la mairie d'Epagny Metz-Tessy, sont intervenues en partenariat avec le directeur d'une société de pompes funèbres, dans une formation de personnels soignants à la demande du CHANGE. De riches échanges entre les participants sur le rôle du service état civil dans la gestion des décès.

Vie citoyenne

Cimetière : reprise de concessions

Une procédure de reprise de concessions est en cours…

Des plaquettes invitant les concessionnaires et ayants droit, à s'adresser en mairie, ont été posées sur les sépultures concernées. Un affichage en ce sens a également été disposé à l'entrée du cimetière, en mairie siège (143, rue de la République à Epagny) et en mairie antenne (15, rue de la Grenette à Metz-Tessy).

Si les concessions concernées ne sont pas renouvelées avant le 30 avril 2021, elles pourront faire l'objet d'une reprise par la commune dès le mois de mai 2021. Nous vous informons que ces concessions peuvent être renouvelées par toute personne, y compris sans lien de parenté.

> Si vous souhaitez renouveler votre concession, merci de contacter rapidement le service état civil de la mairie (15, rue de la Grenette à Metz-Tessy) : au 04 50 27 38 75 ou etat-civil@epagnymetztessy.fr

Frontaliers suisses ou franco-suisses : déclarez-vous !

Chaque année, une subvention appelée « compensation financière genevoise » est reversée aux communes frontalières en fonction du nombre de travailleurs frontaliers domiciliés sur leur territoire.

L'Office Cantonal de la Population et des Migrations, qui délivre les permis G des frontaliers, transmet directement la liste des titulaires du permis G au Conseil Départemental, organisme référent pour ce recensement. Les communes ne recensent donc plus que les frontaliers de nationalité suisse ou franco-suisse travaillant dans le canton du Genevois.

Aussi, si vous êtes de nationalité suisse ou franco-suisse et que vous travaillez dans le canton de Genève, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer, **avant le 11 juin 2021**, vos nom et prénom, votre date de naissance, ainsi que le nom et l'adresse de votre employeur :

- soit par mail à accueil@epagnymetztessy.fr,
- soit en vous présentant à l'accueil de la mairie siège (Epagny) ou de la mairie antenne (Metz-Tessy).

Élections

En raison de la crise sanitaire, les élections départementales et régionales qui étaient prévues en mars sont reportées en juin 2021. Elles auront lieu, lors d'un **double scrutin, les dimanches 13 et 20 juin 2021**.
Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales **jusqu'au vendredi 7 mai 2021 inclus** pour voter aux prochains scrutins. Toute inscription dans une autre commune entraînera votre radiation des listes électorales d'Epagny Metz-Tessy.

Jeunesse, éducation

Ouverture de la salle des Aravis pour la restauration scolaire

Le groupe scolaire de la Tuilerie accueille 174 enfants en maternelle et 306 en élémentaire pour 18 classes (année scolaire 2020-2021).

Depuis cette rentrée scolaire, le nombre d'inscriptions à la restauration a fortement augmenté (+ 4 % entre septembre 2019 et septembre 2020) et nos pratiques sur le temps du midi ont dû être modifiées du fait de la mise en place de protocoles sanitaires stricts liés à l'épidémie de Covid-19.

80% des effectifs du groupe scolaire déjeunent au restaurant scolaire

Environ 80 % des effectifs du groupe scolaire déjeunent au restaurant scolaire.

Lors de la construction du dernier bâtiment du groupe scolaire de la Tuilerie, la salle des Aravis avait été imaginée pour accueillir un 3ème point de restauration scolaire et pour être mise à disposition sur réservation (associations, particuliers) le soir et le week-end. Elle est totalement équipée et répond aux différentes règlementations en matière de restaurant scolaire. Pour la rentrée scolaire 2021-2022, les objectifs sont les suivants :

- accueillir les enfants de grande section/CP soit environ 95 enfants en moyenne par jour
- fluidifier le service à la SAR
- permettre aux enfants de manger en toute sérénité et sur un délai un peu plus long. Le temps du repas est l'occasion pour eux de se détendre et de communiquer.

Avec cette ouverture, la commune répond à de nombreux critères de qualité et poursuit son engagement volontaire dans le bien-être des enfants lors de la prise du repas (environnement agréable avec du mobilier adapté, attention portée aux nuisances sonores, temps suffisant…) et dans l'optimisation des conditions de travail des agents communaux.

SALLE DES ARAVIS
Capacité : 203 m²
140 places assises

Votre quotidien

Nouvelle salle communale

Située à l'emplacement de l'ancienne ferme Pellarin, La Ferme de Metz est un bâtiment de 14 logements gérés par Haute-Savoie Habitat, livrés en 2020.

Les deux locaux du rez-de-chaussée appartiennent à la commune :

• le premier accueille depuis quelques mois la micro crèche privée CotoCoto

• le second local est équipé d'une kitchenette, de sanitaires et de matériel audio-visuel. Cette nouvelle salle communale de 130 m² dispose de 80 places assises maximum (hors Covid) et de 20 places en période de Covid. Elle est principalement destinée aux associations.

Un agrandissement du parking et un réaménagement des espaces périphériques sont à l'étude.

> Pour tous renseignements, s'adresser au service vie Associative et Culturelle : 04 50 27 33 37 jereservemasalle@epagnymetztessy.fr

Protégez votre vélo contre le vol

Savez-vous que chaque jour c'est plus de 1 000 vélos qui sont volés en France ? Afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos vendus neufs par des commerçants doivent faire l'objet d'un marquage depuis le 1er janvier 2021.

Cette obligation sera étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à partir du 1er juillet 2021. Leur numéro unique sera inscrit dans une base de données répertoriant les identifiants pour retrouver plus facilement les propriétaires.

Le marquage de votre vélo pourra faciliter et accélérer la recherche en cas de vol. Le système repose sur des opérateurs locaux référencés et sur un partenariat avec les forces de l'ordre. 7 à 10 % des vélos marqués sont restitués à leurs propriétaires suite à un vol.

Pour faire marquer votre vélo, vous devez vous rendre chez un opérateur de marquage BICYCODE®, avec votre vélo et la facture d'achat du vélo ou le certificat de garantie. Le numéro BICYCODE® sera gravé sur votre cadre et sera recouvert d'un autocollant anti-corrosion. Ce code d'identification sera enregistré dans une base de données accessible aux forces de Police, de Gendarmerie, les services des Douanes, les fourrières et bien sûr les opérateurs agréés. Mais ce fichier sera aussi librement accessible aux particuliers.

Ne sont pas concernés par ce marquage obligatoire (leurs propriétaires peuvent cependant en faire la demande) :
• les vélos pour enfants (dont les roues sont de diamètre inférieur ou égal à 40,64 cm soit 16 pouces) ;
• les remorques de cycle ;
• les engins de déplacement personnel (trottinettes, gyropodes, hoverboards...).

> Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.bicycode.org

Où faire marquer votre vélo ?

Rendez-vous chez un opérateur agréé qui grave le numéro sur votre vélo. L'opération ne dure que quelques minutes : vous attendez sur place puis repartez directement avec votre vélo marqué. Les commerces suivants effectuent le gravage sur la commune : Intersport, Go Sport, Alpin Bike, Mondo Vélo et prochainement Décathlon. Sur Annecy, vous pouvez l'effectuer auprès de Vélonecy, Atelier Vélocité et Roule & Co.

Solidarité, proximité

L'ADMR de Gros Chêne Viéran, un service de proximité

Depuis 1982, l'association ADMR de Gros Chêne Viéran intervient sur neuf communes de l'agglomération annécienne pour aider les familles, les personnes âgées ou en situation de handicap dans tous les actes de la vie quotidienne : aide à la toilette, à l'habillage, à la prise des repas, à l'entretien du lieu de vie, portage du repas, etc.

60 aides à domicile et auxiliaires de vie sociale
450 bénéficiaires

L'association emploie actuellement 60 aides à domicile et auxiliaires de vie sociale pour répondre aux besoins de nos 450 bénéficiaires. L'ADMR de Gros Chêne Viéran intervient depuis de nombreuses années sur le territoire d'Epagny Metz-Tessy et travaille en étroite collaboration avec le service Affaires Sociales de la commune pour répondre au mieux aux différentes sollicitations.

L'association, comme toutes les associations ADMR de France, fonctionne également grâce à une équipe de bénévoles, en charge du lien social, qui peut vous aider à monter vos dossiers de prise en charge auprès du Conseil Départemental, des mutuelles, de la CAF, etc.

L'équipe porte également l'organisation de moments conviviaux tels que le repas des aînés en fin d'année, mais aussi des manifestations, comme le Forum de prévention sur la mobilité et la prévention des chutes, qui s'est tenu en septembre 2019. L'association a d'ailleurs pour projet d'organiser un nouveau Forum, en septembre 2021, sur la thématique de la nutrition, dans la salle du Trait d'Union.

> Vous avez besoin d'aide pour vous ou l'un de vos proches ? Vous souhaitez devenir bénévole ? Contacter l'association au 04 50 27 26 07 ou sur accueil.groschenevieran@fede74.admr.org

Pierrot Chabord nous a quittés, il avait 86 ans

Pierrot Chabord à la table de marque

Ancien dessinateur industriel, Pierrot Chabord, originaire d'Epagny Metz-Tessy s'est beaucoup impliqué dans la vie de la commune.

Passionné de basket, il a participé à la structuration de l'Étoile Sportive Épagny Metz-Tessy avec Joseph Falconnat, et a œuvré pendant plus de 40 ans au sein du comité directeur. C'était un homme de service, droit et très rigoureux, un très bon trésorier, qui était en charge de la gestion financière du club de l'ESEMT dès 1960. Il s'occupait également de la table de marque (comptage des points) pour l'équipe senior masculine. La Médaille de bronze de la Fédération Française de Basket-Ball avait été remise à ce pilier du club par le maire de l'époque, Gérard Viale, lors d'une assemblée générale de l'ESEMT durant laquelle le président Thierry Pellarin l'avait vivement remercié pour son action et son dévouement.
Pierre CHABORD a également donné de son temps en étant membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) durant deux mandats de 1995 à 2001 et de 2001 à 2008. Nous tenons à saluer chaleureusement son engagement au service des habitants.

Santé

L'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants), une nouvelle école moderne et attractive

Situé au sein d'un site protégé (l'espace boisé est classé), face au bâtiment sanitaire du Centre Hospitalier Annecy Genevois, le nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants (IFSI-IFAS) prend place dans un ancien corps de ferme et son annexe. Cette réhabilitation a nécessité deux ans de travaux. Le 23 novembre 2020, les équipes et les étudiants ont pu emménager dans ce nouveau bâtiment.

« *L'IFSI-IFAS accueille 3 promotions d'étudiants infirmiers et une promotion d'élèves aides-soignants, soit plus de 400 personnes* », explique José Trigance, directeur de la structure depuis deux ans. « *Pour les élèves aides-soignants, notre quota est de 77. En septembre, celui des étudiants infirmiers va passer de 115 à 117 pour répondre à l'appel de la Ministre de l'Enseignement supérieur et à la demande gouvernementale d'augmenter les places en IFSI.* »

L'IFSI d'Annecy a toujours été très attractif. Entre 1 500 et 1 700 personnes se présentaient chaque année au concours d'entrée avant la mise en place de Parcoursup en 2018. Le nouveau dispositif a fait exploser les chiffres avec 4 598 demandes pour les 85 places disponibles pour Parcoursup (soit 75% du quota, les 25% restants étant réservés à la formation professionnelle continue). « *Nous faisons partie du groupement de coopération sanitaire Grenoble Alpes qui comprend onze IFSI. Suite au décret donnant la possibilité de réaménager les épreuves de sélection en cas de crise sanitaire, il a été décidé sur Grenoble Alpes, pour les candidats de la formation professionnelle continue (FPC), d'annuler cette année les épreuves normales (écrit et oral) et de faire une sélection sur dossier.* »

José Trigance, directeur de la structure, dans une salle de soins simulés

Des équipements de qualité

En février, une porte-ouverte virtuelle a permis aux postulants et au public de découvrir en ligne et en photos le nouvel IFSI-IFAS. « *Ces nouveaux locaux et matériels permettent une organisation pédagogique des cursus plus sereine par une dotation en salles de formation en adéquation avec les besoins, ainsi qu'une organisation fonctionnelle adaptée au mode de vie de l'institut. Le bâtiment est très ergonomique. L'architecte et le constructeur ont su gérer toutes les contraintes*

techniques liées à cet ancien bâtiment de ferme. En tant qu'utilisateurs, nous avons eu la chance d'être associés à la prise de décision concernant le choix des sols, du mobilier, des couleurs… », se réjouit le directeur. « *Nous disposons d'un centre de soins simulés : les étudiants sont mis en situation de soins dans une chambre de patients, avec du vrai matériel et des mannequins connectés dirigés par le formateur (pour simuler des pathologies, des symptômes, des cris…). C'est une méthode pédagogique novatrice. Les autres étudiants assistent à l'exercice via un écran placé dans la pièce d'à côté. Nous pouvons aussi simuler des réunions, des entretiens…* »

En raison de la crise sanitaire, les étudiants ne peuvent pour l'instant pas profiter pleinement de ces nouveaux locaux et équipements, l'enseignement se faisant, pour une partie, à distance. Chacun attend donc avec impatience un retour à la normale.

De nouveaux projets pourront également voir le jour comme la location de salle, l'organisation de conférences ou de colloques…

L'IFSI-IFAS en chiffres

- Plus de 400 étudiants infirmiers et élèves aides-soignants
- 32 salariés : 1 directeur, 2 adjoints et 1 assistante de direction, 4 secrétaires, 21 formateurs, 1 documentaliste, 2 agents administratifs
- 3000 m² de planchers répartis sur 3 niveaux
- Un amphithéâtre de 130 places, 9 salles de cours, 4 salles de travaux pratiques, 3 salles de soins simulés, un centre de documentation, un espace multimédia, une salle informatique, un foyer ; un parking est à disposition des professionnels qui travaillent à l'IFSI-IFAS
- Budget travaux : 10,9 millions d'euros, dont 4 millions subventionnés par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Un peu d'histoire… Le Petit Metz

A l'emplacement actuel de l'IFSI, jusqu'à la révolution, le petit Mez (Metz) a été le siège historique de la paroisse de Metz, composée des hameaux de Metz et Tessy. Il accueillait l'église Saint Didier de Vienne et sa cure, entourées de trois ou quatre maisons de paysans et d'une gentilhommière appelées Les Bouvardes. Cette église comptait plusieurs chapelles, celle de Notre Dame Saint Claude, celles de Saint Sébastien et Saint Roch. Plusieurs notables ont présidé aux destinées de la paroisse de Metz, connue pour ses nombreux châteaux, dont la Tour de Tessy et le château Pingon et réputée pour ses plaines fertiles et ses vignes.

Les fouilles archéologiques entreprises lors de la construction de l'IFSI ont révélé la présence d'un cimetière près de l'église, comptant près de mille sépultures allant de l'époque carolingienne à la Révolution. Après la Révolution, la paroisse a été supprimée et l'église en ruine, détruite. On unit les habitants à la paroisse d'Epagny, hormis les quelques ménages résidant autour du château et de ses dépendances qui furent rattachés à la paroisse de Pringy.

En 1807, la Fabrique de Pringy, nouvelle propriétaire des lieux, vend aux enchères l'église et le cimetière à J. F. Tochon. Le domaine avec ses 132 journaux de terre est vendu, en 1830, au Comte Paul François de Sales, ministre plénipotentiaire de Sardaigne, qui s'occupa d'introduire dans ses fermes de meilleures méthodes de culture. Sa descendance, la famille d'Asnières de Sales*, en resta propriétaire jusqu'en 1998, année de la vente du domaine à la commune de Metz-Tessy. La famille s'impliquera dans la vie communale : Paul d'Asnières de Sales présidera aux destinées de la commune de 1881 à 1886 et Georges d'Asnières de Sales de 1907 à 1935. Le dernier fermier, la famille d'Eugène Baud, cultiva les terres jusqu'en 2002.

**La famille D'Asnières de Sales est également propriétaire de la ferme de La Ravoire, toujours en activité, dont les tènements ont été successivement cédés pour la réalisation de l'autoroute, de l'échangeur et autres voies de contournement et sur lesquels sont implantés le parc de La Ravoire, l'usine Salomon, l'Etablissement Français du Sang, la Bibliothèque Départementale de Prêt, Castorama et Park Nord. Le parc de Pré Billy, l'éco quartier actuellement en construction sur Pringy, était également propriété de la famille d'Asnières de Sales.*

Social

Les différents leviers d'action de Pôle emploi face à la crise sanitaire covid-19

Au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la Haute-Savoie a été particulièrement impactée par la crise sanitaire : augmentation de la demande d'emploi, baisse des emplois salariés, des embauches et des offres d'emploi. Pôle emploi reste mobilisé pour faciliter l'accès des demandeurs d'emploi et des entreprises aux aides gouvernementales mises en place et favoriser les transferts de compétences vers les secteurs qui recrutent.

Zone géographique	Taux de chômage 3ème trimestre 2020	Taux de chômage 2ème trimestre 2020
Haute-Savoie	7,4 %	5,8 %
Bassin Annécien	**6,2 %**	**5,0 %**
Vallée de l'Arve	8,2 %	7,0 %
Genevois Français	8,0 %	6,8 %
Chablais	7,8 %	6,6 %
Mont-Blanc	6,3 %	4,8 %
Auvergne-Rhône-Alpes	7,9 %	6,4 %
France (métrop.)	8,8%	7,0 %

Source Insee

Malgré une hausse importante, le taux de chômage de la Haute-Savoie reste un des plus bas de la région Auvergne-Rhône-Alpes et celui du Bassin annécien le plus bas du département.

Tout en s'appuyant sur les mesures gouvernementales exceptionnelles, Pôle emploi se mobilise sur tout le territoire pour le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et le soutien des entreprises dans leurs démarches de recrutement.

Le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PIC)

Former les demandeurs d'emploi infra-bac sur les métiers en tension et sécuriser leur retour vers l'emploi.

Le Plan pauvreté

Accompagner les personnes en précarité et faciliter à leur insertion avec les structures d'insertion.

Le Plan Jeunes

Former, insérer, faciliter l'entrée en emploi ou le retour à l'emploi : proposer une solution à chaque jeune. *Une plateforme dédiée www.1jeune1solution.gouv.fr*

Le plan de relance

- Agir sur les secteurs prioritaires que sont : la Santé, le BTP, le Transport, l'Industrie, l'Hôtellerie-Restauration.
- Faciliter la relance de l'économie par des aides financières à l'embauche :
  - le contrat aidé pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi : Parcours Emploi Compétences PEC pour le secteur non marchand (mairies, collectivités locales, associations…) et le secteur marchand (entreprises)
  - l'alternance auprès des entreprises : le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage.

> Pour tout projet de recrutement, votre agence Pôle emploi est à votre disposition au 3995 ou sur www.pole-emploi.fr

Programme d'actions en faveur de la Transition Écologique et du Développement Durable

La commission Transition Écologique et Développement Durable poursuit le travail de réflexion engagé l'automne dernier. Le travail de concertation et de recensement des actions est terminé. Elle s'engage désormais dans la phase d'arbitrage et d'élaboration des fiches actions en lien avec les thèmes retenus.

PHASE N° 1
terminée

Recensement des axes de réflexion selon 4 thématiques

- Bâtiments - Infrastructures
- Mobilité
- Agriculture
  Préservation des ressources
- Formation - Pédagogie
  Gouvernance
  Communication - Participation

PHASE N° 2
terminée

Concertation interne

Axes prioritaires de réflexion

- **Personnel communal :** actions dans l'exercice des missions
- **Commission TEDD :** actions communales

PHASE N° 3
terminée

Travail des élus de la commission et réflexion avec l'ensemble du Conseil Municipal

Bilan de la concertation : au total 614 actions proposées dont 453 différentes

- Synthèse des propositions
- Liste et classification des actions retenues à proposer par la commission TEDD

PHASE N° 4
en cours

Programme d'actions pour le mandat 2020-2026

- Arbitrage et classification des actions
- Elaboration des fiches actions
- Détermination des acteurs / entités associées
- Planification et mise en œuvre opérationnelle des actions
- Suivi de l'avancement du programme

Epagny Metz-Tessy a rallumé les étoiles depuis le 1er avril 2021

En séance du 26 janvier 2021, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité l'extinction de l'éclairage public entre 00h et 5h (à l'exception des abords du Centre Hospitalier). Cela faisait partie de ses engagements de mandat. A l'issue d'une période d'un an, en cas de retour d'expérience concluant, le dispositif sera pérennisé.

Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion engagée lors du précédent mandat. Outre la réduction drastique de la facture de consommation d'électricité, l'extinction de l'éclairage public, en contribuant à la lutte contre la pollution lumineuse, présente de nombreux effets bénéfiques :

- protection de la biodiversité,
- préservation de la santé,
- économie des ressources énergétiques,
- diminution des émissions de carbone et d'autres particules nocives,
- meilleure efficacité de l'éclairage de sécurité sur détection,
- amélioration des conditions d'observation du ciel nocturne.

D'après les retours d'expériences similaires menées dans les nombreuses communes qui ont mis en place l'extinction partielle, il apparaît aussi que contrairement aux idées reçues l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit n'a pas d'incidence sur la sécurité routière, ni sur la sécurité des personnes, et n'aggrave pas les incivilités, ni les cambriolages, etc…

Pour les événements festifs, l'éclairage public pourra être reprogrammé et maintenu tout ou partie de la nuit.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.epagnymetztessy.fr

En scannant ce QRCode, retrouvez la vidéo sur l'extinction de l'éclairage public ou grâce à ce lien : https://youtu.be/kaDLkMWOJzw

Retour sur l'exercice 2020

Incidences financières de la fusion sur les dotations de l'état

La fusion en janvier 2016 des deux communes historiques a permis de conserver les participations de l'État à hauteur de 1 810 000 €.

Budget exécuté 2020

Ce budget enregistre l'impact de la covid-19 qui s'élève à -429 300 €. L'excédent de 3 963 000 € est réinjecté dans le budget 2021.

2020	Budget (BP)		Compte administratif (CA)	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	**13 607 000 €**	**13 607 000 €**	**11 424 000 €**	**13 922 000 €**
Dont excédent	*2 125 000 €*		*2 498 000 €*	
Investissement	**13 285 000 €**	**13 285 000 €**	**6 821 000 €**	**8 285 000 €**
Dont excédent	*4 555 000 €*		*1 465 000 €*	
TOTAL	**26 892 000 €**	**26 892 000 €**	**18 245 000 €**	**22 207 000 €**
Dont excédent	*6 680 000 €*		***3 963 000 €***	

Fiscalité

À compter du 1er janvier 2021, la Taxe foncière sur les Propriétés bâties (TFPB) départementale est transférée aux communes, qui délibèrent sur un taux regroupé. Une augmentation de 0,98% sur les taux a été approuvée lors du dernier conseil municipal. Les taux restent parmi les plus bas du département. À l'horizon 2023, il est prévu la suppression de la taxe d'habitation des résidences principales pour l'ensemble des contribuables. En 2021, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) s'élève à 23.62 %, répartit comme suit :

Contributions directes	Taux 2020	Taux 2021	%
Taxe foncier bâti	23,39%	23,62%	0,98%
Commune	*11,36%*	*11,47%*	
Département	*12,03%*	*12,15%*	

Présentation du budget 2021

Lors du conseil municipal du 23 mars 2021, l'ensemble des membres a voté à l'unanimité le budget 2021 qui se compose comme suit :

Budget de fonctionnement 14 122 000 € + **Budget d'investissement** 12 781 000 € = **Budget 2021** 26 903 000 €

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement recense les charges à caractère général (fluides, entretien des bâtiments et de la voirie, honoraires, formation, fournitures…), les frais de personnel, les intérêts de la dette, les dépenses imprévues, les subventions aux associations, la participation au titre des logements sociaux… Malgré des incertitudes liées à la pandémie, le budget de fonctionnement est consolidé.

Vie locale 587 000 €
fêtes et cérémonies, vie associative et culturelle, bibliothèques

Ressources transversales 2 780 000 €
direction, ressources humaines, finances, informatique, communication, commande publique…

Petite enfance 1 637 000 €
multi-accueils, RAM, pôle petite enfance

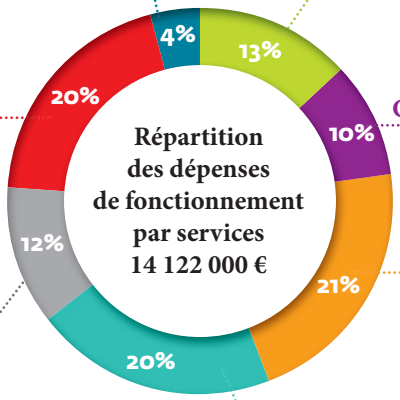

Aménagement territoire 1 860 000 €
infrastructures, urbanisme, services techniques, foncier

Citoyenneté, sécurité, social 1 367 000 €
état civil, accueil général, police municipale mutualisée, affaires sociales

Enfance jeunesse 3 016 000 €
activités périscolaires, restaurant scolaire, accueils de loisirs

Patrimoine 2 875 000 €
entretien des bâtiments

Résultat 1 498 000 €
excédent 2020

Autres 376 000 €
loyers, indemnités sinistres, produits exceptionnels

Produits des services 1 134 000 €
concessions cimetière, services facturés, redevances occupation domaine public

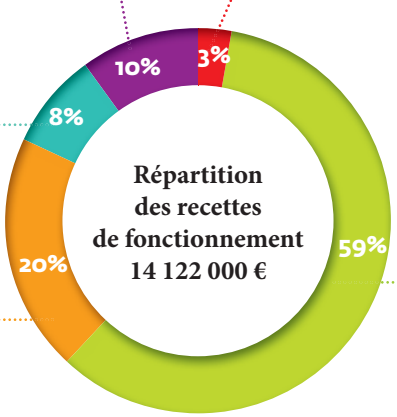

Fiscalité 8 330 000 €
impôts locaux, attribution de compensation, taxe sur la publicité extérieure…

Participations 2 784 000 €
participations de l'État, fonds genevois

Budget d'investissements

Un programme d'investissement ambitieux a été élaboré pour permettre la relance de l'économie locale. Le budget acte également l'engagement des élus en faveur du développement durable avec 2 614 500 € de projets identifiés en ce sens (extinction nocturne, rafraîchissement école…).

Divers 749 000 €
dépenses imprévues, mobilier, véhicules, équipement…

Infrastructures 4 874 000 €
voirie, éclairage public, équipements sportifs, aménagement paysager…

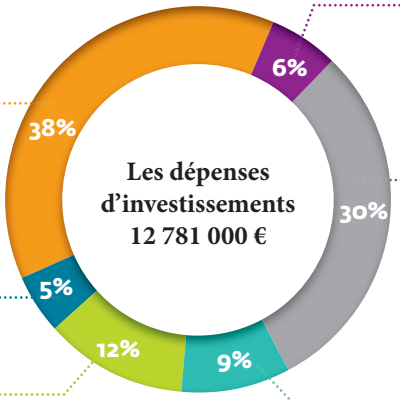

Bâtiments 3 857 000 €
écoles, crèches, cimetière, mairies…

Informatique et sécurité 590 000 €
matériel informatique, vidéosurveillance…

Foncier et immobilier 1 529 000 €
terrains bâtis et non bâtis

Dette 1 182 000 €
remboursement capital

Emprunt 2 000 000 €

Produits des cessions et amortissements 2 584 000 €
vente de biens mobiliers et immobiliers

Subventions 1 149 000 €
région Auvergne Rhône Alpes, Conseil Départemental, Grand Annecy…

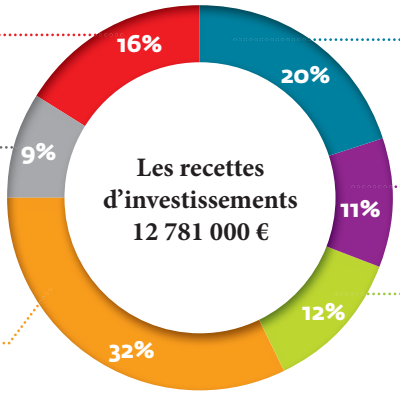

Résultat reporté 1 465 000 €
excédent d'investissement 2020

Autofinancement 1 559 000 €
excédent de fonctionnement

Taxes d'urbanisme 4 024 000 €
taxe d'aménagement

Open sky : le projet avance

Projet d'envergure mené par la Compagnie de Phalsbourg au cœur du Grand Epagny, Open sky vise à redynamiser le centre commercial en offrant un nouveau lieu de vie parfaitement intégré dans son environnement urbain et paysager.

« Open sky découle d'un appel à projet lancé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Savoie (CCI) qui est propriétaire du terrain. Elle souhaitait mettre le foncier à la disposition d'un opérateur pour développer une opération immobilière neuve à dominante commerciale », explique Gaëtan Sallet, responsable du développement de la Compagnie de Phalsbourg pour Auvergne-Rhône-Alpes. *Sur le terrain de 24 000 m², notre projet comprend 12 000 m² de plancher, dont 7 500 m² de surfaces de vente (soit une dizaine de magasins), un pôle de restaurants avec des terrasses communes autour d'un bassin et des surfaces de loisirs à l'étage. »*

2 000 m² de panneaux photovoltaïques

2 500 m² de toiture végétalisée

Cette opération à ciel ouvert vise la certification environnementale Breeam very good (Breeamvery good Building Research Establishment Environmental Assessment Method). Sont notamment prévus : 2 000 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits pour rendre le site autonome dans ses consommations communes, 2 500 m² de toiture végétalisée pour une bonne insertion paysagère du projet depuis le haut d'Epagny, l'utilisation de matériaux à l'empreinte écologique mesurée, un système de climatisation ultra performant…

« Les deux bâtiments principaux seront adossés à un parking silo confortable de 600 places, ce qui permettra au visiteur d'oublier le monde de la voiture qui est celui habituellement des centres commerciaux de périphérie. Le visiteur laissera son véhicule puis déambulera entre les bâtiments et les aménagements paysagers (pièces d'eau, arbres, mobiliers urbains, terrasses de restaurants). Cette promenade sera en connexion directe avec l'arrêt de bus à haut niveau de service (ligne 7) de l'avenue du Centre et la voie douce qui mène au cœur d'Epagny village. Ce projet est conçu pour s'intégrer dans une armature de déplacements à l'échelle à la fois de la voiture, du piéton et du cycle (parking 2 roues). »

Un partenariat a été signé avec la collectivité pour financer des aménagements permettant une desserte fluide du site. La commune va mener un travail de restructuration des voiries avec la création d'un giratoire à l'entrée du site, la mise en double sens de l'avenue des Alpes et le réaménagement du carrefour avenue des Alpes/avenue du Centre. Des travaux financés par la Compagnie de Phalsbourg.

« Nous espérons démarrer le chantier cet été, pour 18 mois, hors aléas sanitaires et climatiques. Le calendrier est en cours d'affinement avec la mairie et le Conseil Départemental du fait des travaux de voirie sur le secteur. Nous allons coordonner au mieux les travaux pour occasionner le moins de gêne possible pour l'activité des commerçants du Grand Epagny, la clientèle et les habitants. »

Actiparc : une nouvelle zone d'activités économiques

Actiparc, parc d'activité privé, s'étend sur 71 553 m², le long de la RD 3508, face à Leroy Merlin. Située sur la commune d'Epagny Metz-Tessy, la nouvelle zone d'activités économiques est accessible depuis l'échangeur Leroy Merlin Poisy. Les accès, voirie et réseaux sont d'ores et déjà réalisés.

Le permis d'aménager délivré pour la création du lotissement dénommé « Actiparc » est destiné à l'activité économique. Le nombre de lots pourra varier de 4 à 20. Un premier permis de construire a été délivré afin d'accueillir la concession BMW Mini qui déménagera de Seynod. Le second a été délivré pour l'installation de l'entreprise O'Tera qui propose des produits frais sélectionnés en local et qui assure les 2/3 de cette offre en circuit court.

L'installation des entreprises sera progressive sur 6-7 ans. Les initiateurs du projet et la commune seront particulièrement vigilants sur le type d'activités, la qualité architecturale et les normes environnementales. Pour l'ensemble des travaux d'aménagement (maitrise d'œuvre, VRD…), les entreprises locales ont été privilégiées. Les porteurs de projet souhaitent que les sociétés qui s'installeront à Actiparc partagent également cet état d'esprit.

Avec un nombre de lots réduits, les aménageurs ont privilégié l'unité architecturale. Les bâtiments pourront accueillir plusieurs occupants et il sera plus aisé d'avoir une cohérence visuelle. Un mode de construction éco responsable sera attendu, mettant en œuvre des matériaux novateurs. Les accès et parkings seront mutualisés.

Actiparc va former une barrière phonique entre la RD3508 et les habitations. Sur la partie amont du parc, une bande de 20 m de large a été neutralisée pour créer un écran de verdure entre les constructions et les maisons. Cette bande comprend une voie douce d'environ 550 m de long, reliant Gillon aux infrastructures routières des Creusettes.

Thermocompact a apporté sa contribution à la mission Mars

Le 18 février 2021, Perseverance atterrit sur Mars. Un succès pour la Nasa et Thermocompact, une entreprise de la commune qui a protégé la caméra du robot avec l'un de ses revêtements technologiques. Le rover a effectué ses premières mesures sur la planète rouge, grâce son instrument français SuperCam !

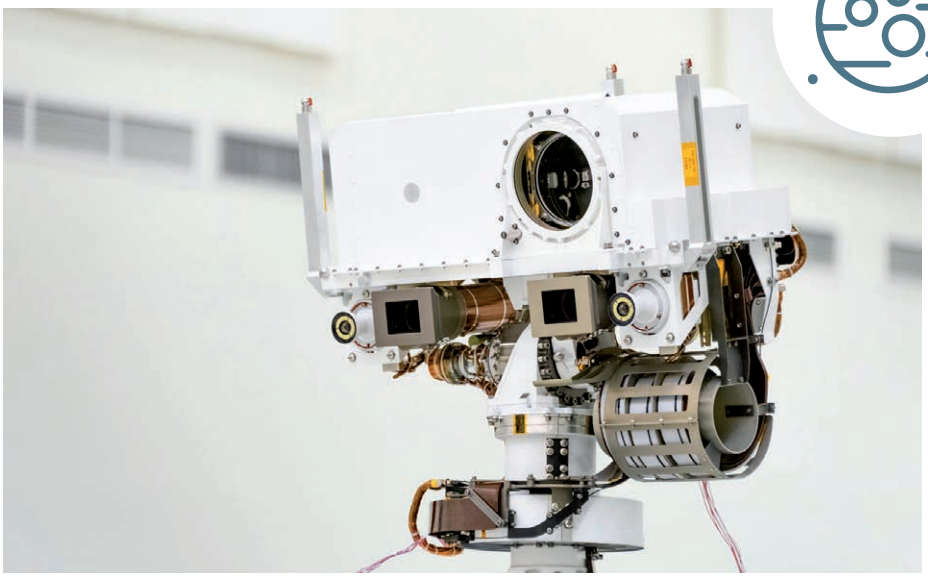

Depuis sa création en 1913, Thermocompact se consacre avec passion et excellence à deux métiers, le revêtement de surface par métaux précieux et les fils spéciaux de haute technicité. Sur un marché mondial en constante évolution, Thermocompact réalise chaque année de nouvelles avancées pour répondre aux attentes de ses clients industriels dans de nombreux secteurs d'activités comme l'automobile, l'aéronautique, le spatial, la connectique, la mécanique de précision… C'est grâce à son expertise que l'entreprise locale a été amenée à travailler sur l'astromobile (rover) Perseverance qui a atterri sur Mars pour étudier les sons et rechercher des indices d'une éventuelle vie passée sur la planète rouge.

« *La société Comat, pour le CNES, nous a demandé de réaliser un revêtement très technique pour le boitier de la caméra Supercam afin de protéger l'électronique contre les interférences électromagnétiques et le rayonnement cosmique* », explique Philippe Descaillot, directeur général. « *Les équipes ont réalisé un outillage spécifique permettant d'assurer un dépôt uniforme malgré la complexité des formes. Un alliage à base de cuivre, nickel et or a été déposé par un procédé électrolytique autour du boitier. Les équipes de Thermocompact sont très fières d'avoir participé à cet exploit, c'est une belle expérience collective* ».
Mission à suivre !

> www.thermocompact.com

Les actions jeunesse

La commune poursuit son action pour favoriser l'épanouissement et le bien-être de tous les jeunes en leur facilitant l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs. À travers les différents dispositifs mis en place, elle leur permet de se rendre utile, de s'engager dans des projets et également de créer du lien avec les associations, clubs, acteurs du territoire.

La nouvelle équipe jeunesse et vie extrascolaire

L'animation auprès des jeunes de la commune n'est pas nouvelle mais l'équipe en charge des dispositifs s'est renouvelée.

Maggy Torchio
Responsable du service Enfance Jeunesse
« Les élus de la commune ont à cœur de proposer aux jeunes un lieu de vie, de rencontres, d'activités et d'échanges sur des projets. Les animateurs sont présents au quotidien pour les accompagner dans leur autonomie, leur prise de responsabilités et les sensibiliser à leur statut de citoyen. »

Evan De Haro
Responsable des accueils de loisirs
« Au sein de la collectivité d'Epagny Metz-Tessy, j'ai l'opportunité d'accompagner les enfants de la commune dans leur épanouissement ainsi que dans leur développement personnel. Pour moi, voir grandir et évoluer les enfants est l'une des plus belles choses qui soit. »

Léa Camboly
Animatrice Espace Jeunes
« J'ai choisi l'animation par altruisme : chaque jour est différent, chaque expérience est unique, ce qui me pousse à me réinventer à chaque instant. »

Victor Hamel
Animateur Espace Jeunes
« C'est un réel plaisir de travailler en tant qu'animateur à Epagny Metz-Tessy, où j'ai fait mes premiers pas dans l'animation. Aujourd'hui, je suis fier de transmettre des valeurs aux jeunes de la commune et d'être épanoui dans mon travail. »

Madger Taguigue
Coordinateur jeunesse
« Epagny Metz-Tessy est une commune qui porte des valeurs éducatives pour les jeunes qui me correspondent. C'est pour cela que depuis 2013, j'évolue au sein de la collectivité pour acquérir de nouvelles compétences et proposer des actions jeunesse qui ressemblent au territoire. »

L'Espace Jeunes, le « repère » des ados !

L'Espace Jeunes est un lieu de rencontres, d'échanges, qui permet aux 13-17 ans de venir librement lors des permanences ou de se réunir autour de projets, d'actions et d'activités individuelles ou collectives.

Les animateurs proposent également en co-organisation avec les jeunes des activités extérieures durant les vacances scolaires. Ainsi, l'Espace Jeunes a proposé dans le cadre du programme des vacances de février, différentes sorties et activités notamment un atelier Rap animé par ContratakProd (vidéo à découvrir ci-contre).

Infos auprès des animateurs :
Léa : 06 88 60 42 95
Victor : 06 31 00 21 04

Téléchargez l'application gratuite ToLook, lancez l'application, cadrez dans le sens de la photo et découvrez la vidéo !

La distribution du bulletin municipal, une mission confiée aux jeunes de la commune

Depuis l'été 2020, les élus ont souhaité poursuivre leur soutien auprès des jeunes de 18 à 22 ans, en leur proposant de distribuer le bulletin municipal sur plusieurs périodes de l'année. Les jeunes sont formés et informés notamment sur leur zone de distribution et du matériel leur est mis à disposition. Une action de terrain, de proximité avec les habitants et d'ancrage sur le territoire !

S'engager au Conseil Municipal Jeunes

Le Conseil Municipal Jeunes est une instance citoyenne de réflexion, d'information, de proposition, d'échanges et de partage entre la municipalité et 12élèves de CM1 et de CM2 des groupes scolaires (privé et publics) de la commune. La parole est donnée aux jeunes pour soumettre des idées afin d'améliorer la vie de tous, de tenir compte de leurs attentes et de réaliser des projets en matière d'environnement, d'activités, de transport…
Le service Jeunesse et les élus référents qui accompagnent le CMJ souhaitent le mettre en place dès que la situation sanitaire le permettra.

Un chantier jeunes, c'est quoi ?

Ce dispositif géré par le service Enfance Jeunesse, en collaboration avec les services techniques, la vie associative et culturelle et la petite enfance, permet à des jeunes de la commune de travailler pendant les vacances scolaires. 34 jeunes de 14 à 17 ans ont été recrutés sur l'année 2020 (13 garçons /21 filles) pour des travaux d'espaces verts, peinture, rangement, tri… Pour les chantiers à venir, des projets autour de l'environnement, du lien intergénérationnel et de l'humanitaire sont envisagés.

> Si vous êtes intéressé(e) par un ou plusieurs dispositifs, faîtes-vous connaitre ! Service Enfance Jeunesse
Tél. 06 42 68 79 88. enfance-jeunesse@epagnymetztessy.fr

L'accueil des plus jeunes dans les accueils périscolaires (extrascolaires) et de loisirs

Tout au long de l'année scolaire, le centre de loisirs « Croc Loisirs » accueille les enfants le mercredi dès l'âge de 3 ans révolus jusqu'au CM2 de 8h à 18h. Pendant les vacances scolaires, des activités sont proposées aux enfants de 4 à 13 ans dans le cadre de « Croc'Vacances ». *(cf. photo l'actu en images)*

L'animation vous intéresse ?

La commune peut vous aider à financer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).
Pour encourager les 17-20 ans à passer leur BAFA, la commune apporte une aide financière à hauteur de 50% du coût de la formation. Chaque année, 6 jeunes peuvent bénéficier de cette aide. Ce diplôme permet aux jeunes d'encadrer à titre non-professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs (centres de vacances, centres de loisirs, colonies de vacances).

Voirie

Aménagement du centre de Tessy

Les travaux débutés au centre de Tessy vont s'étaler jusqu'en octobre 2022.

Ce projet de rénovation des voies et espaces publics concernent la rue de la Grenette, le chemin des Écoliers et la place de la Grenette. Ils visent plusieurs objectifs :

- le cheminement en sécurité des piétons
- l'amélioration de la desserte du secteur, notamment du groupe scolaire et la fluidité du trafic sur les voies publiques
- le renforcement de l'insertion des transports en commun avec l'amélioration des girations et la mise en conformité des arrêts pour les lignes de bus
- le maintien et la sécurisation des accès riverains
- la mise en conformité P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite)
- la reconfiguration des espaces publics pour rendre le centre-bourg plus convivial avec notamment un aménagement paysager.

> Pour suivre le projet, rendez-vous sur www.epagnymetztessy.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes — La Région Auvergne Rhône Alpes subventionne le projet dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales.

haute savoie le Département — Le Conseil départemental participe également dans le cadre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité 2019 et 2020.

Route de Poisy

Les travaux de reprise complète de la route de Poisy débutés début mars vont durer jusqu'à l'été. Une bande cyclable montante va être créée et deux plateaux surélevés seront aménagés avec extension de la zone 30.

Rue des Lucioles

Les travaux de requalification de voirie ont permis la création d'une voie verte et le rétrécissement de la chaussée avec dispositifs ralentisseurs afin de sécuriser le cheminement des piétons (notamment les écoliers) et des cycles. Les finitions sont en cours. Une étude est également prévue sur la rue du Château pour gérer au mieux les flux et la vitesse.

Viaduc du Viéran

Dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RD 3508, les travaux de doublement du viaduc du Viéran sont en cours à Metz-Tessy (sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de la Haute-Savoie). Il est également prévu l'installation de nouveaux écrans acoustiques.

Piste cyclable

Les travaux de la RD 1508 réalisés par le Conseil départemental prévoient la création d'une voie latérale pour les transports en commun et les cycles sur Sillingy. Afin d'assurer une continuité cyclable, un tronçon de voie verte va être créé le long de la RD 908b entre Chaumontet et la voie verte existante en provenance d'Epagny Metz-Tessy.

Logements

Le Verger d'Alexis

Au cœur de Tessy, au carrefour chemin de la Tour / rue des Grands Champs, le programme d'Alpina conception immobilière sort de terre. La résidence sera implantée dans un parc paysagé. Elle est composée de 3 petits collectifs de 3 niveaux, dans lesquels se répartissent 23 appartements du T1 au T5, dont 6 logements sociaux. La commercialisation est en cours.

Villae

La construction de la résidence Villae par Sogimm a débuté rue du Nanté, face au groupe scolaire de la Tuilerie.
Le bâtiment comprendra 15 logements (10 en accession et 5 locatifs sociaux), 2 locaux commerciaux, 2 bureaux pour professions libérales (4 médecins généralistes, 1 psychologue, 2 infirmiers ou infirmières) et un parking souterrain.

"Grand Angle Les Terrasses"

"Grand Angle Les Terrasses" est le nouveau programme réalisé route de Poisy, à Gillon, par le promoteur-constructeur Imotis. Ce programme immobilier, situé dans un cadre de vie privilégié, est composé de 4 bâtiments, de 11 appartements chacun, du T2 au T5. Chaque appartement dispose d'une grande terrasse qui laisse entrer la lumière naturelle. Nichée dans un quartier résidentiel, la résidence a une vue imprenable sur les sommets environnants ! Sa livraison est prévue au 2ème semestre 2022.

Environnement

Plantes invasives : les identifier, les combattre

Les plantes invasives représentent un vrai danger pour la flore Haut-Savoyarde. Ces plantes importées d'Asie, de l'Est de l'Europe ou d'Amérique du Nord ont trouvé ici des conditions idéales pour se développer : un climat proche de celui de leurs contrées d'origine, mais sans les parasites et les insectes qui les consommaient, et où les autres plantes ne peuvent les concurrencer.

En effet, les invasives disposent de nombreux atouts : gigantisme, émission de substances toxiques pour les autres plantes, fortes capacités de bouturage, graines nombreuses… Se propageant naturellement le long des cours d'eau, elles sont aussi aidées par les activités humaines (véhicules de travaux qui les disséminent, multiplication des routes qui forment autant de couloirs de colonisation).

En l'absence d'une action adaptée, elles finissent souvent par occuper seules un espace, faisant chuter la biodiversité et uniformisant le paysage. Elles ont aussi des impacts sur la santé publique (allergènes, urticantes) et sur l'agriculture (colonisation des cultures). Sur notre territoire, plusieurs plantes invasives sont présentes : Ambroisie, Balsamines, Berce du Caucase, Buddleia de David, Renouée du Japon, Solidages…

> Pour les reconnaître et les combattre, consultez le site internet de www.fne-aura.org/haute-savoie

E	C	O	S	Y	S	T	E	M	E	C	S	K	S	Ç	U	E	R	S	E
F	E	Ç	A	N	E	C	A	V	I	V	F	T	Y	U	B	W	Q	F	I
X	G	R	Ç	T	D	E	R	U	T	A	N	Z	A	I	A	R	B	R	E
S	R	E	N	V	A	H	I	S	S	A	N	T	O	T	L	E	F	E	P
O	E	V	S	E	I	R	I	A	R	P	N	D	E	C	I	I	U	L	A
S	B	R	P	J	F	K	Y	S	U	A	I	E	R	F	G	B	S	O	T
Z	Z	E	R	K	T	L	T	R	R	V	N	G	L	R	B	E	A	N	U
L	U	S	E	R	R	I	O	E	E	U	J	G	R	A	I	N	E	H	R
F	P	B	V	H	G	U	F	R	A	F	I	S	A	V	N	I	I	U	A
A	Ç	O	E	E	Q	I	S	F	E	F	R	E	N	O	U	E	E	S	G
U	W	C	N	K	L	I	W	L	L	M	S	E	C	E	P	S	E	Y	E
C	Q	H	I	O	T	P	A	P	I	L	L	O	N	S	H	Ç	G	R	S
H	X	B	R	E	G	V	F	C	Y	B	A	L	S	A	M	I	N	E	L
E	R	P	E	I	S	I	O	R	B	M	A	E	U	Q	I	T	O	X	E
R	S	O	L	I	D	A	G	E	S	W	T	G	G	W	N	G	L	C	O

Retrouvez parmi les mots ci-dessous notamment les espèces invasives et devenez incollable sur le sujet !

Ambroisie - Arbre - Balsamine - Berge - Biodiversité - Ecosystème - Envahissant - Espèces - Exotique - Faucher - Faune - Flore Frelon - Graine - Habitats - Invasif - Nature - Observer - Papillons - Pâturages - Prairies - Prévenir - Proliférant - Renouées - Solidages Tige - Vivace

Jardins malins

Copropriétaires, comment valoriser vos espaces privés et créer du lien social ?

Au pied d'un immeuble, la création d'un jardin partagé, élaboré en concertation avec ses voisins, est un réel outil pour créer du lien tout en permettant une autoproduction de nourriture mais aussi d'embellir et valoriser le terrain de votre résidence dans une démarche environnementale engagée. Cette action peut également être renforcée par une ruche, un poulailler collectif, compostage…

Comment faire ?

- Se référer au règlement de copropriété : la question des plantations peut faire l'objet de restrictions spécifiques,
- Demander à votre syndic l'inscription de ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale (le simple accord du conseil syndical ou de son président ne suffit pas),
- Après accord de l'assemblée générale, il faudra modifier le règlement de copropriété afin de préciser les règles d'usage afin que chaque copropriétaire soit titulaire des mêmes droits et obligations. Dans le cadre d'un jardin « privatisé » entre plusieurs copropriétaires, il faudra préciser la modification des quotes-parts, et l'ajout des charges supplémentaires pour les copropriétaires « jardiniers ».

Le saviez-vous ?
Le code de l'environnement règlemente également l'extinction de l'éclairage après 1 heure du matin des parcs de stationnement qu'ils appartiennent à des bailleurs sociaux ou à des copropriétés privées.

Participez à la lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire), vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment reconnaître et signaler un individu ou un nid ?

> Retrouvez toutes les informations d'identification et de signalement sur www.frelonsasiatiques.fr

Jeanne Bouvard Mièvre : « Mon cœur est à Metz-Tessy ! »

Depuis 25 ans, Jeanne Bouvard Mièvre s'adonne au plaisir de la peinture. Cet hiver, c'est un joli paysage épatesseran qui a inspiré une de ses toiles.

« *Mon père est né en 1898 à la Ferme Mièvre de Metz-Tessy, explique Jeanne. Il est parti exercer le métier de gendarme dans la Vallée du Giffre pendant 15 ans, puis il est revenu à Annecy pour tenir une épicerie à côté du Lycée Berthollet. C'est donc à Annecy que je suis née. Nous avons toujours gardé la maison de Tessy, route du Viéran. J'habite à Annecy mais mon cœur est à Metz-Tessy ! ».*

Il y a 25 ans, après une carrière d'institutrice, Jeanne prend sa retraite. « *Je me suis mise à la peinture en prenant des cours à Annecy-le-Vieux. C'est une passion, sans prétention. Je peins pour le plaisir et il ne me viendrait pas à l'idée d'exposer. C'est une bonne détente et le groupe est sympa. Même avec la Covid-19, nous continuons de travailler. On garde contact avec internet, on s'envoie nos photos et on se critique.* »

Quelques-unes des œuvres de Jeanne s'inspirent de Metz-Tessy : « *J'ai peint l'arbre au corbeau, la chapelle… Cet hiver, un soir avant Noël, j'ai regardé le lampadaire qui se détachait dans le ciel bleu glacial devant chez moi. Sa lumière d'or éclairait les branches enneigées du lilas, c'était magique. Je l'ai pris en photo et je l'ai peint. J'ai appelé cette aquarelle "Lumière de Noël".* »

Il y a quelques années, ce n'est pas avec un pinceau mais avec sa plume que Jeanne a rendu hommage à un arbre de la commune. « *Pour la construction de la voie verte, le conseil général a préempté un terrain sur lequel se trouvait un poirier. J'ai écrit un poème sur cet arbre et celui-ci a été publié dans le bulletin municipal. J'ai également récupéré le bois et un artisan m'a fabriqué une table et un banc. Ils sont dans ma cuisine pour toujours.* »

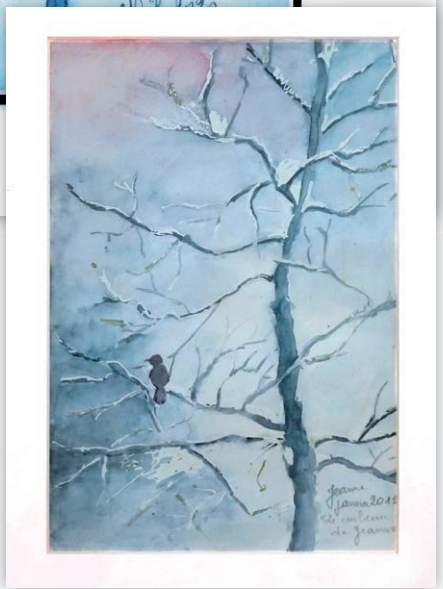

Elsa Menon, le bonheur au bout du fil

Originaire d'Epagny Metz-Tessy, Elsa Menon a passé quelques années loin de la Haute-Savoie pour se former à la couture, sa passion. C'est dans sa région natale qu'elle a décidé de s'établir et de créer sa petite entreprise, « La Fabrique de Zael » il y a tout juste un an.

« J'ai passé toute mon enfance et mon adolescence à Metz-Tessy, se souvient Elsa Menon. J'ai joué au basket au sein de l'Étoile sportive pendant 7 ans. J'ai passé vraiment de belles années dans ce club avec mes deux coaches, David Chanel et Cédric Daviet et mes coéquipières. C'était une vraie petite famille ! ».

En dehors du sport, Elsa se passionne pour les loisirs créatifs en tout genre. *« J'ai pris des cours de dessin à Epagny avec Samuel puis des cours de peinture à l'huile à Meythet, je faisais des bijoux, un peu de couture… ».*

Après le bac, elle part un an à Chambéry pour faire une mise à niveau en arts appliqués. *« C'était très varié : il y avait du design, du dessin, de l'architecture, de la mode… J'ai eu un coup de cœur pour la couture et j'ai enchaîné sur un BTS couture à Tourcoing. La formation était plutôt orientée vers la couture technique et industrielle. »*

Elle poursuit ses études, en alternance, durant 3 ans à l'École de la chambre syndicale de la couture parisienne et auprès de deux créateurs, Laurence Airline (prêt-à-porter haut de gamme) et Olivier Theyskens (haute couture).

« J'ai travaillé pour les fashion weeks. Au début, j'étais très excitée, passionnée mais l'ambiance est très spéciale et je me suis rendu compte que ce n'était pas l'univers qui me correspondait ».

Avec son compagnon, Elsa décide de quitter Paris et de revenir sur Annecy. Elle teste plusieurs ateliers, mais le travail proposé ne l'emballe pas non plus.

C'est super que les gens ne jettent pas leurs vêtements et acceptent de payer pour les restaurer.

« Je me suis dit que c'était peut-être le bon moment pour me lancer. » En mars 2020, elle crée "La Fabrique de Zael" : l'atelier propose du sur-mesure (vêtements, accessoires, ameublement) et de la retouche. *« C'est super que les gens ne jettent pas leurs vêtements et acceptent de payer pour les restaurer. »* À terme, Elsa aimerait également créer de petites collections.

> Retrouvez La Fabrique de Zael sur Facebook et Instagram. Contact : 06 63 97 37 84

La Pétanque épatesser'ane : une nouvelle association

Les amateurs de pétanque vont pouvoir se retrouver au sein d'une nouvelle association créée par Bernard Burdet, Roger Vernaz, Jean-Paul Ultsch et Alain Ghiliani.

« Partant du constat que la commune comptait beaucoup de pratiquants de la pétanque loisir, nous avons décidé de nous regrouper en association pour fédérer toutes les envies, les synergies, avec une belle mixité pour participer ainsi à la cohésion sociale sur notre territoire. Nous nous adressons aux hommes, aux femmes, aux jeunes, aux moins jeunes… Nous voulons faire en sorte que les uns et les autres se connaissent davantage et participent au projet collectif », expliquent les fondateurs.

« Depuis un an, avec la Covid-19, beaucoup de personnes ont malgré tout envie d'avoir une forme de loisir et d'activité physique. La pétanque s'avère être un moyen idéal de se retrouver en étant à l'air libre, en respectant les mesures de prévention et les règles de distanciation sociale. C'est ce qui a fait naître notre réflexion et a favorisé l'éclosion de cette association. »

Dès que le site sera rouvert, La Pétanque épatesser'ane proposera des rendez-vous réguliers à la Ferme Beauquis, les lundis et jeudis après-midis. *« Les autres jours, nous pourrons nous rencontrer à Sous-Lettraz ou sur les autres terrains de la commune»*. Les adhésions seront prises, sur place (à Sous-Lettraz puis à la Ferme Beauquis), à partir de ce printemps.

> Informations auprès de lapetanquepat@gmail.com

Connaissez-vous L'École Intercommunale de Musique (LEIM) ?

L'École Intercommunale de Musique (LEIM) propose des activités variées pour enfants et adultes :

- l'**éveil musical** pour les enfants de la moyenne section au CP ;
- des **cours d'instrument** comme le piano, la guitare (acoustique et électrique), le chant, le violon, le violoncelle, la trompette, la batterie, les flûtes (à bec et traversière), et le saxophone ;
- des **cours collectifs** offerts pour tout élève déjà inscrit : Formation Musicale, Ear-Training, Ensemble Acoustique, Atelier Musiques Actuelles et Musiques de Films ;
- des **ensembles vocaux** pour ceux qui aiment chanter : la chorale adulte Why Notes, les Swing Mômes pour les plus jeunes, et le Circle Song (groupe adulte d'improvisation vocale).

- **Créée en 1978, gérée par des bénévoles**
- **18 salariés professeurs et administratifs**
- **322 élèves en 2021 dont 119 de moins de 19 ans et 34 adultes de la commune d'Epagny Metz-Tessy (169 élèves d'autres communes).**
- **Cours proposés au Tremplin (derrière mairie antenne Metz-Tessy) et à la salle Gentiane (au-dessus de l'école maternelle de la Tuilerie à Epagny) hors période Covid-19.**

Rencontre avec Ingrid PRICAZ-VADOT, Directrice de LEIM

Comment avez-vous fait pour continuer les cours malgré la Covid -19 ?
Nous nous sommes adaptés, nous avons mis en place des cours à distance via différents logiciels. Et ne voulant pas renoncer à partager des moments musicaux, nous avons initié une "Fête de la musique confinée". Chacun, en famille, en groupe ou seul a pu proposer ses réalisations musicales postées sur Instagram. Les réseaux sociaux ont de bons côtés ! Devant le succès rencontré lors de cette manifestation, il a été décidé de reconduire l'expérience pour les fêtes de Noël 2020. Notre budget et les aides de l'État nous ont permis de procéder à un remboursement des cours n'ayant pas pu avoir lieu, et de faire un geste financier pour tous les autres. Un grand MERCI aux adhérents ayant fait don de ce dédommagement à l'association !

Et pour cette année, avez-vous des projets ?
Comme tous les ans, nous travaillons autour d'un thème commun : cette année, le thème sera « À table en musique ! »… Hum, ça vous met déjà l'eau à la bouche, n'est-ce pas ? Une semaine de concerts, avec et par les élèves. En collaboration avec la bibliothèque La Crypte aux Livres. Malgré les contraintes sanitaires, nous espérons bien y arriver. Sinon, nous ferons ces concerts sous forme de "live event". Les représentations pourraient être filmées puis retransmises.
Mais malgré tout, le public nous manque ! Nous comptons bien nous rattraper lors de la Fête de la Musique 2021, pour partager de beaux moments musicaux !

Les dates des inscriptions sont-elles déjà programmées ?
Les réinscriptions pour les adhérents auront lieu entre le 15 mai et le 26 juin 2021 (dates à confirmer) et pour les nouveaux, rendez-vous début septembre! Alors, si l'aventure vous tente, que ce soit pour aider les bénévoles ou apprendre la musique, bienvenue ! Nous accueillons toujours avec joie les musiciens dynamiques et prêts à s'engager pour le plaisir des enfants… et des grands aussi !

> Retrouvez toutes les informations sur www.leim.fr
Tél. 04 50 27 27 78 / info@leim.fr

Jeunes, ados, participez aux prix ou ateliers proposés par vos bibliothèques !

Découvrir et donner son avis

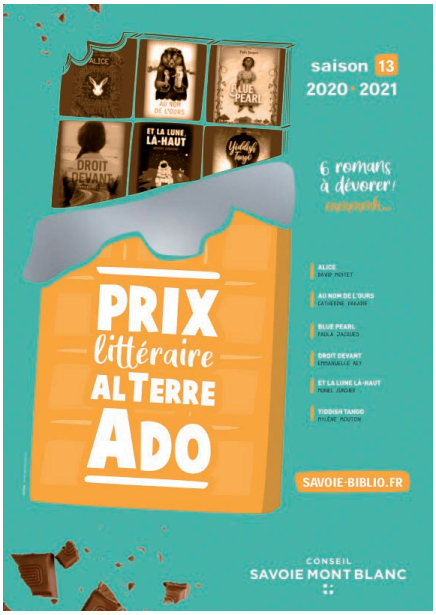

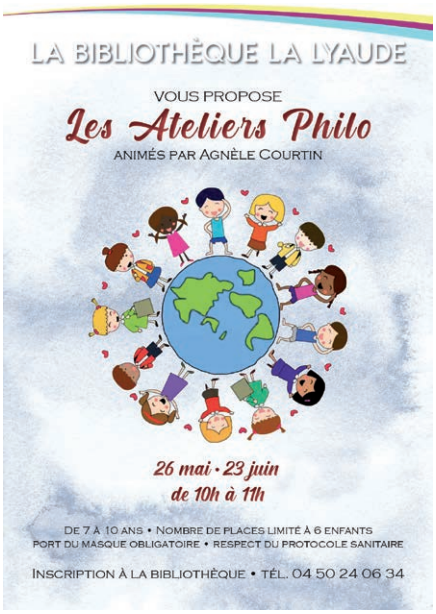

Prix roman jeunesse « La Vache qui Lit » (8-12 ans)

Découvre les 5 romans sélectionnés par le festival, donne ton avis et viens rencontrer les auteurs lors de la journée spéciale « Prix de La Vache qui Lit », mercredi 25 août 2021 sous la Tente à Lire au Grand-Bornand à l'occasion de la 29ème édition du festival Au Bonheur des Mômes.

Tu peux lire un ou plusieurs livres de la sélection et donner ton avis à la bibliothèque La Lyaude ou tu peux télécharger le bulletin de vote et le règlement 2021 sur www.savoie-biblio.fr

Prix littéraire al'Terre ado

(collégiens de la 5ème à la 3ème)

Participe en lisant et donnant ton avis sur les six romans sélectionnés et disponibles à la Crypte aux Livres. Tout au long de la saison, avec l'aide de votre bibliothécaire, tu peux aussi répondre aux impitoyables énigmes publiées sur la page Facebook du prix et gagner peut-être un roman surprise…

Retrouve les romans, les liens des auteurs et diverses informations sur www.alterreado.fr

Participer aux ateliers philo

Depuis le 31 mars, les ateliers philo ont repris à la Lyaude ! Animés par Agnèle Courtin des « Ateliers Ex et Co » et proposés par l'Association de la bibliothèque la Lyaude, ces ateliers sont destinés aux enfants de 7 à 11 ans (sur inscription / places limitées à 6 enfants).

- Mercredi 26 mai de 10h à 11h
- Mercredi 23 juin de 10h à 11h

Nous vous rappelons que le déroulement de ces activités reste sous réserve de l'évolution de l'épidémie.

Rencontre avec l'auteure Valentine Goby

Après un trimestre de correspondance avec les clubs de lecture dans le cadre de « Au cœur des mots », Valentine Goby, auteure de romans pour les adultes et la jeunesse (Murène/ L'Anguille), se prêtera au jeu des questions/réponses des clubs de lecture d'Annecy, Chavanod, Epagny Metz-Tessy et Poisy **le jeudi 6 mai 2021 à 18h30 à la médiathèque Louise Michel** (gratuit, sur réservation). En attendant, vous pouvez écouter son dernier roman : Murène, aux éditions Actes Sud *(https://bibliotheques.annecy.fr/infos-pratiques/actualites-infos-reseau/4105-lecture-feuilleton-du-roman-murene-le-podcast)*. Installez-vous confortablement et laissez-vous emporter, au fil des épisodes, par l'histoire de François qui, à 22 ans, voit sa vie basculer pendant le terrible hiver 1956.

> Livres disponibles à la Crypte aux Livres. Informations sur www.bibliotheques.annecy.fr

VOS QUESTIONS... NOS RÉPONSES !

Envoyez-nous vos questions !
Dans chaque numéro, nous répondrons à vos questions sur le fonctionnement des services municipaux et la vie quotidienne.

Contact : communication@epagnymetztessy.fr

À qui faut-il s'adresser si je vois un nid de chenilles processionnaires sur la commune ?

Si le nid est situé sur le domaine privé, il est recommandé de faire appel à une entreprise spécialisée dans l'élimination des nuisibles. Si le nid est situé sur le domaine public, vous pouvez contacter le **pôle aménagement du territoire au 04 50 27 34 46** ou envoyer un mail à **pat@epagnymetztessy.fr**. Actuellement, il n'existe pas de règlementation nationale de lutte obligatoire. Conscients de l'impact de ce nuisible sur l'environnement et l'atteinte à la santé qu'il est susceptible de provoquer, la commune procède à l'échenillage sur les lieux fréquentés par le public à l'exception des espaces naturels.

Est-ce qu'une coupe affouagère est prévue sur la commune ?

Le potentiel de bois étant trop disséminé et hétérogène, la commune a décidé de ne pas procéder à une coupe affouagère cet hiver.

Les enseignes lumineuses sont-elles concernées par l'extinction de l'éclairage public de 00h00 à 05h00 décidé par le Conseil Municipal ?

L'arrêté du maire ne concerne que l'éclairage public communal. Les enseignes lumineuses, tout comme les vitrines commerciales, les parkings d'activités, les locaux et éclairages extérieurs liés aux activités professionnelles sont concernées par une réglementation spécifique, selon les dispositions du Code de l'Environnement.
Retrouvez les informations sur www.ecologie.gouv.fr.

J'emménage sur la commune, quelles sont les démarches administratives à effectuer en mairie ?

Lors d'un déménagement, vous devez **vous inscrire à la mairie de votre nouveau domicile** pour être inscrit sur les listes électorales. Cette nouvelle inscription entraînera votre radiation des listes de votre ancienne commune. N'oubliez pas également de signaler votre changement d'adresse en mairie, même si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune d'Epagny Metz-Tessy. Ces démarches sont importantes pour éviter tout risque de radiation.

Pour vous inscrire, vous pouvez faire votre demande :
- sur le site du service public : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396**
- ou déposer votre dossier complet en mairie (fournir une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

Pour tout cas particulier ou tout autre renseignement, le service élections se tient à votre disposition au **04 50 27 16 72**. Pour rappel, tout électeur peut s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi précédant un scrutin.

Pensez également aux **inscriptions à l'école, la restauration scolaire, la garderie périscolaire** auprès du service Enfance Jeunesse de la Mairie.
Tél. 04 50 22 98 19 - enfance-jeunesse@epagnymetztessy.fr

Les démarches administratives peuvent être effectuées sur l'un ou l'autre site (mairie siège ou mairie antenne). Les services municipaux restent à votre entière disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

L'eau potable, une compétence du Grand Annecy

Héritier de l'action de ses communes membres, le Grand Annecy perpétue le recours à la gestion directe pour assurer l'alimentation en eau de son territoire. Haut niveau de qualité et conduite de l'action sous le contrôle direct des élus au profit exclusif des habitants sont les déterminants et les caractéristiques de la politique menée pour l'eau potable.

Le Grand Annecy gère la protection des ressources en eau potable de tout le territoire, la production (traitement de l'eau), la distribution de l'eau jusqu'à l'abonné et la facturation.

Des travaux d'ampleur sur le réseau d'eau

Des travaux d'interconnexion du réseau d'eau potable du Grand Annecy avec celui de la communauté de communes du Pays de Cruseilles ont débuté fin janvier (secteur rond-point Grenette et RD 908b).

Pose de 7 km de conduites d'ici cet été

Ce projet va permettre de sécuriser l'alimentation en eau du secteur de Ferrières, alimenté jusqu'à présent par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC) depuis la source de la Douai. La CCPC,qui doit faire face à des difficultés liées à la remise à niveau du traitement de sa ressource et à la quantité d'eau disponible pour alimenter son territoire, s'est tourné vers le Grand Annecy pour trouver une solution. À terme, le mouvement d'eau pourra fonctionner dans les deux sens : Ferrières sera alimenté par le Grand Annecy mais, en cas de soucis, le secteur pourra de nouveau être alimenté par la CCPC.

Le projet comprend la pose de 7 km de conduites d'ici cet été et la réalisation de trois ouvrages spécifiques : la station de pompage des Rebattes, la station de pompage des Machurettes et le réservoir d'eau de Ferrières. Leur mise en service est prévue mi-2022. Les travaux sont réalisés par des groupements d'entreprises, principalement locales.

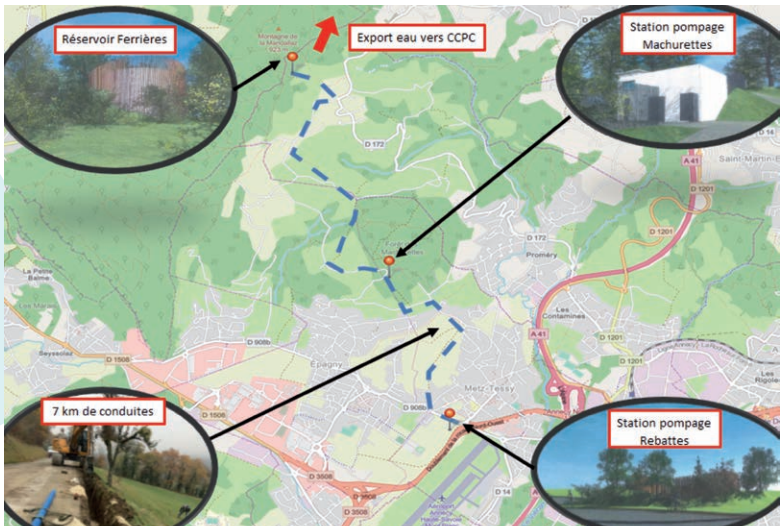

Interconnexion du réseau d'eau potable entre la communauté du Pays de Cruseilles et Le Grand Epagny

Maître d'œuvre..... Naldeo
Maître d'ouvrage..... Grand Annecy
Coût estimé..... 4 M€ HT
Financement..... Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse 1,87 M€
Département de la Haute-Savoie 1,05 M€
Grand Annecy 462 K€
CCPC 613 K€

ENFANCE JEUNESSE

Zoom sur l'espace jeunes

p.16 et 17

BUDGET 2021

Présentation budgétaire

p.12 et 13

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Epagny Metz-Tessy rallume les étoiles

p.11

CADRE DE VIE

Aménagement centre de Tessy

p.18

L'ACTU

Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-soignants (IFSI)

p.8 et 9

MAIRIE D'EPAGNY METZ-TESSY

Horaires d'ouverture accueil général

EPAGNY

Lundi au jeudi ..... 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi 8h30-12h

METZ-TESSY

Lundi ..... 8h30-12h / 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mer. au vendredi ..... 8h30-12h / 13h30-17h30

Samedi ..... 9h-11h30 *(sauf vacances scolaires)*

143, rue de la République
74330 Epagny Metz-Tessy
Tél. 04 50 22 04 71
mairie@epagnymetztessy.fr